



ACADÉMIE DE NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Session de juin 2025 du DNB

Académie de Normandie

Le bilan proposé prend appui sur les synthèses réalisées par les professeurs coordonnateurs, qu'ils soient ici remerciés de leurs retours et de leur engagement.

Les chiffres du DNB Français dans l'académie de Normandie

- **36 354 candidats pour la série générale et 4214 pour la série professionnelle.**
- **44 centres de corrections** répartis sur le territoire de l'académie, soit deux de plus que l'année dernière. Une attention particulière a été portée au choix de leur implantation afin de limiter les distances de déplacement.

14- Calvados	27- Eure	50- La Manche	61- Orne	76- Seine- Maritime
8 centres	8 centres	6 centres	4 centres	18 centres

- En moyenne **chaque correcteur a corrigé 35 copies.**
- **1 jour et demi de correction.**
- Les absences de correcteurs ont pu être compensées, dans la plupart des cas, par la mobilisation des correcteurs de réserve présents dans chaque centre, ainsi que par l'engagement des professeurs coordonnateurs, qui ont souvent été amenés à prendre en charge un volume supplémentaire de copies.
- Le nombre important de motifs d'absence cette année a pu occasionner des difficultés dans certains centres, entraînant une charge supplémentaire de travail pour l'ensemble des correcteurs et coordonnateurs.
- **Rappelons à cet égard que les missions de correction d'examens, en cette période de l'année, sont prioritaires sur toute autre action. La mobilisation de tous garantit le bon déroulement des examens.**

Les résultats académiques

Dictée	4,1/10
Compréhension et Grammaire	25,1/50
Rédaction	22,68/40
Moyenne de l'épreuve	51,85/100

Les résultats de cette session révèlent une maîtrise partielle des exercices. D'une part, ils mettent en évidence des difficultés persistantes de certains élèves sur le plan des savoirs fondamentaux tout au long de la scolarité ; d'autre part, ils soulignent une maîtrise fragile, par la majorité, des compétences de haut niveau, à savoir l'interprétation et l'analyse.

L'inspection pédagogique régionale de Lettres est pleinement mobilisée aux côtés des enseignants afin de soutenir le travail engagé dans les classes et répondre aux difficultés rencontrées tant dans la prise en charge des élèves fragiles que dans le développement des compétences les plus fines.

L'inspection pédagogique régionale de Lettres mesure également le défi que représente la prise en charge de l'hétérogénéité en classe ordinaire de français, défi qu'il nous faut collectivement relever.

L'organisation de l'épreuve de français du DNB

- L'examen du DNB a fait l'objet d'une préparation minutieuse, en collaboration étroite avec les services de la DEC.
- **Rappelons que l'ensemble des professeurs de français enseignant au collège sont susceptibles d'être mobilisés pour l'examen et pas uniquement les professeurs enseignant au cours de l'année scolaire en classe de 3^e.**
- La nomination de **deux coordonnateurs par centre** a été de nouveau plébiscitée. Le nom d'un 3^e coordonnateur de réserve pour chaque centre avait été identifié par l'Inspection lors de la phase de préparation de la session et transmis à la DEC, ce qui a permis le remplacement immédiat des coordonnateurs indisponibles à la réception des convocations. L'inspection pédagogique régionale de Lettres veille à proposer cette mission de coordonnateur, essentielle au bon déroulement de l'examen, au plus grand nombre de professeurs.
- Lors des journées de correction, une permanence téléphonique a été organisée, prise en charge par les deux IA-IPR en charge du dossier, en lien étroit avec la DEC, afin de répondre aux difficultés identifiées.

Point de vigilance :

- Le travail de correction a été effectué avec sérieux. Le nombre de 35 copies (représentant 35 dictées, 35 travaux de compréhension sur le texte, et 35 rédactions) représente un engagement important des correcteurs. **L'inspection pédagogique régionale de Lettres veille à cet égard au maintien d'une journée et demie de correction sur site que les correcteurs gagneront à exploiter pleinement.**

Le bilan pédagogique de la session juin 2025

RETOURS SUR LE SUJET

Le sujet a été bien accueilli, tant par les candidats que par les enseignants. L'extrait proposé, tiré de *La Force de l'âge* de Simone DE BEAUVOIR, relevant du genre de l'écriture autobiographique, familier des élèves et traité en classe, a toutefois soulevé des difficultés de compréhension.

Les résultats de la session de juin 2025 du DNB pour la partie Compréhension et Grammaire sont inférieurs aux moyennes des deux années précédentes.

	Dictée	Grammaire et compréhension	Rédaction	Moyenne académique
Session 2023	3,8/10	28,5/50	24,4/40	56,7/100
Session 2024	3.4/10	27.4/50	23.3/40	54/100
Session 2025 (juin)	4,1/10	25,1/50	22,68/40	51,85/100

Un nombre conséquent de candidats n'a pas compris que, dans le texte, la jeune femme arrivait en tant qu'enseignante à Marseille et non en tant qu'étudiante. Le paratexte n'a pas permis de lever la difficulté soulignant l'importance de travailler tout au long du parcours des élèves la capacité de ces derniers à mettre en lien les différents éléments de leur lecture afin d'en construire le sens.

Le nombre resserré de questions de compréhension, dans la continuité des années précédentes, incluant le travail de mise en relation avec l'image, souligne bien ce qui est attendu d'une activité de lecture :

- La compréhension d'ensemble d'un extrait, fondé sur un juste prélèvement des informations clés du texte, explicites comme implicites ;
- La compréhension fine du texte et de quelques passages en particulier, interrogeant les effets de l'écriture, sans technicisme, et la **capacité du candidat à prélever dans le texte tout élément lui permettant de construire une interprétation.**

Les réponses attendues exigent à cet égard un **développement construit** que beaucoup d'élèves ont encore du mal à produire. Trop de réponses se limitent à un relevé de citations sans analyse.

Ainsi, la pratique du relevé de citations mérite d'être interrogée et accompagnée. **La citation ne peut pas se substituer à la production d'une analyse argumentée ou de l'étayage du jugement** auxquels les élèves doivent être préparés tout au long de leur parcours au collège.

Le barème – avec quatre questions notées sur 6 points – exige des élèves un développement nourri, fondé sur plusieurs éléments articulés dans une réponse démontrant une analyse nuancée.

On ne saurait donc limiter l'activité de lecture à une explicitation d'une compréhension globale et ce, dès l'entrée au collège. **Le travail de l'interprétation est un corollaire de la construction des compétences de lecture.** En ce sens, **toute séance de lecture mérite d'être fondée sur un questionnement ouvert invitant les élèves à étayer leurs réponses, à révéler leur jugement et à développer leurs analyses, que ce soit dans le cadre d'activités écrites ou orales.**

De plus, dans la continuité là encore des observations faites les années précédentes, **le travail sur la puissance créative de l'image en réception et en production, mérite de trouver toute sa place au sein du cours de français** tout au long des années de collège.

Les réponses proposées, lors de cette session d'examen, soulignent la prise en compte prépondérante de la dimension illustrative de l'image. Cependant, se limiter à cette seule fonction revient à en négliger la richesse interprétative. Les élèves doivent pouvoir **apprendre à confronter textes et images pour mettre en valeur la singularité de l'un et de l'autre.**

L'utilisation à cet égard du conditionnel dans la formulation de la question 6 pouvait inviter les élèves à nuancer leur réponse, en prenant appui non seulement sur le texte mais aussi sur des procédés spécifiques de la construction de l'image. Ainsi, les fonctions symboliques, la puissance créative de l'image mais également les échelles de plan, les notions d'ombre et de lumière, les effets de contraste, les effets de mise en scène ou encore de cadrage méritent d'être interrogés par l'élève et travaillées au sein du cours de français.

La session de juin 2025 se signale de plus par une fragilité des connaissances et compétences linguistiques des élèves, en particulier sur la question de l'analyse de la phrase complexe. Le nombre élevé de candidats n'ayant pas répondu à la question 8 montre la **nécessité de travailler régulièrement en classe l'analyse des phrases en propositions, ainsi que la compréhension de leur organisation syntaxique.**

Les élèves ont besoin d'être habitués à manipuler la langue, à effectuer des opérations de déplacement, de transformation de groupes syntaxiques. Ils doivent pouvoir interroger régulièrement le fonctionnement de la langue afin de le comprendre et se l'approprier. L'inspection pédagogique de lettres reste pleinement mobilisée pour accompagner les équipes sur ces questions dans le cadre du plan français 2nd degré.

Le lexique enfin, dont le rôle est renforcé dans les nouveaux programmes de cycle 3 devenant un objet d'étude à part entière, doit faire l'objet tout au long du cycle 4 également d'un travail régulier dans le cadre de séances dédiées ou de rituels, dépassant la seule analyse d'un mot isolé, ou la constitution d'une liste de mots jugés difficiles, pour **privilégier au contraire la mise en réseaux de mots** : mots de la même famille ; mots de sens proches, mots rapprochés au nom d'une thématique .. ;

La question 9 a en effet posé beaucoup de difficultés aux candidats. **Toutes les activités qui permettront aux élèves de comprendre le sens d'un mot en contexte ou dans un réseau lexical** en déduisant des notions de l'analyse morphologique, de l'identification de mots proches, ou des effets de la composition du mot **sont à développer.**

Rappelons que le bagage lexical d'un élève constitue un levier particulièrement fécond pour construire la lecture d'un texte et interroger son sens.

Dans la seconde partie de l'épreuve, le sujet d'imagination reste le sujet majoritairement choisi, invitant une fois encore à reconsidérer la place accordée en classe au travail de l'argumentation dès la classe de 6^{ème} afin de familiariser les élèves avec cette écriture.

Si le sujet d'imagination semble plus accessible pour les élèves, il a été source, cette année, d'incompréhensions, les candidats ayant redoublé l'erreur d'identification du statut de la narratrice. Beaucoup ont ainsi produit les lettres d'une adolescente en

vacances exprimant ses impressions de voyage, au lieu d'adopter le ton et le contenu d'une jeune adulte qui débute une nouvelle carrière dans une ville qu'elle découvre

On peut regretter que les candidats ne se soient pas davantage emparés d'un sujet de réflexion pour lequel ils avaient assurément des connaissances à mobiliser. Le sujet invitait en effet à interroger les pouvoirs de la littérature en se fondant sur un parcours de lecture comme d'éducation artistique, deux parcours initiés dès l'entrée à l'école.

Le peu de copies évaluées sur ce sujet traduit donc surtout la **difficulté pour les élèves à rassembler les lectures et rencontres artistiques menées et à leur donner sens**. Il serait donc pertinent de développer, en classe, des activités soutenant les élèves dans ces démarches et ainsi à **tisser des liens** entre tout ce qui a été travaillé et découvert.

Cette année, enfin, pour la première fois, des points de repère de correction ont été utilisés, incitant chaque correcteur à positionner les travaux d'élèves en fonction des compétences mobilisées.

Ces documents représentent une ressource précieuse pour les évaluations et gagneraient à être utilisés en classe dans le cadre d'activités de correction partagée avec les élèves.

Ces grilles, qui étalonnent chaque compétence selon quatre niveaux de maîtrise, chacun correspondant à un intervalle de notes, illustrent clairement comment articuler l'évaluation par compétences avec une notation chiffrée.

Le partage de ces éléments avec les élèves permet d'assurer une compréhension claire et une transparence des attendus de l'évaluation. Il aide également les enseignants de 3e, dans les établissements fonctionnant uniquement par compétences, à **maintenir ces modalités** tout en attribuant des notes, comme cela est attendu à compter de la session 2026 du DNB.

Précisons par ailleurs que les descripteurs proposés pour chaque niveau de palier constituent une **aide à la formulation d'appréciations** fondées sur le degré de maîtrise des compétences des élèves.

Soulignons enfin que la maîtrise de la langue est une des compétences de l'écrit au même titre que l'invention et l'organisation.

L'inspection pédagogique régionale de Lettres souhaite in fine remercier l'ensemble des professeurs de l'académie pour leur engagement au service de la session 2025 du DNB.